

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[139_Correspondance de Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot : 1834-1840](#)[Item](#)[Paris, le 2 mars 1840, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot](#)

Paris, le 2 mars 1840, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot

Auteurs : Duvergier de Hauranne, Prosper (1798-1881)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Les mots clés

[Ambassade à Londres, France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1840-03-02

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote16, 16 suite, AN : 163 MI 42 AP 139 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Duvergier de Hauranne, Prosper (1798-1881), Paris, le 2 mars 1840, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot, 1840-03-02.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle).

Consulté le 24/11/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5847>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationLondres (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de mon
très haut intérêt pour la cause de la République et de
mon profond respect pour les principes de la liberté et de
l'égalité. Je suis persuadé que vous ne serez pas insensible
à la prière que je vous adresse de vouloir bien faire
part de ma situation à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance
de mon très haut intérêt pour la cause de la République
et de mon profond respect pour les principes de la liberté
et de l'égalité. Je suis persuadé que vous ne serez pas
insensible à la prière que je vous adresse de vouloir bien
faire part de ma situation à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance
de mon très haut intérêt pour la cause de la République
et de mon profond respect pour les principes de la liberté
et de l'égalité. Je suis persuadé que vous ne serez pas
insensible à la prière que je vous adresse de vouloir bien
faire part de ma situation à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

10

10

Je suis content de voir que vous avez
reçu le paquet de livres que je vous ai
envoyé par le courrier de Paris, et que
vous les avez lus avec intérêt. Je suis
très heureux de savoir que vous les
trouvez intéressants. Je vous prie de
m'en dire un peu plus.

Je vous prie de m'écrire par le
courrier de Paris, si vous avez
quelques nouvelles de la part de
Paris, et si vous avez vu
quelqu'un de mes amis. Je suis
très heureux de savoir que vous
vous portez bien.

Je vous prie de m'écrire par le
courrier de Paris, si vous avez
quelques nouvelles de la part de
Paris, et si vous avez vu
quelqu'un de mes amis. Je suis
très heureux de savoir que vous
vous portez bien.

Le 25 Mars 1848. Monsieur le Ministre,
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un rapport sur les travaux de la Commission
chargée de l'organisation de la Garde Nationale.

Ce rapport est le fruit de plusieurs
séances de la Commission, pendant lesquelles
nous avons discuté les divers projets
présentés à cet égard, et nous sommes parvenus
à adopter le projet qui vous est adressé.
Je vous prie de vouloir bien agréer
l'assurance de ma haute estime et de ma
haute reconnaissance.

Je suis, Monsieur le Ministre,
avec toute la déférence possible,
votre très humble et très dévoué
serviteur,
Le Ministre de la Guerre,
G. DUMAS.

10

et d'après que le comte de Montfort fut parvenu
dans son château

Le comte de Montfort fut parvenu dans son château
et d'après que le comte de Montfort fut parvenu
dans son château... (The text is extremely faint and largely illegible due to fading and bleed-through. It appears to be a handwritten letter or document discussing a journey or a specific event.)

Le comte de Montfort fut parvenu dans son château
et d'après que le comte de Montfort fut parvenu
dans son château... (This block contains the final lines of the text, which are also very faint and difficult to decipher.)

16 suite

les principes de la morale, de la religion, de la politique, de la science, de l'art, de la littérature, de la philosophie, de la médecine, de la jurisprudence, de la métaphysique, de la logique, de la psychologie, de la physiologie, de l'histoire naturelle, de l'histoire civile, de l'histoire littéraire, de l'histoire des sciences, de l'histoire des arts, de l'histoire des lettres, de l'histoire des idées, de l'histoire des opinions, de l'histoire des mœurs, de l'histoire des usages, de l'histoire des coutumes, de l'histoire des lois, de l'histoire des institutions, de l'histoire des sociétés, de l'histoire des États, de l'histoire des nations, de l'histoire des peuples, de l'histoire des individus, de l'histoire des familles, de l'histoire des générations, de l'histoire des siècles, de l'histoire de l'humanité.

On voit à ces principes & à ces idées, qu'il y a une morale, une religion, une politique, une science, un art, une littérature, une philosophie, une médecine, une jurisprudence, une métaphysique, une logique, une psychologie, une physiologie, une histoire naturelle, une histoire civile, une histoire littéraire, une histoire des sciences, une histoire des arts, une histoire des lettres, une histoire des idées, une histoire des opinions, une histoire des mœurs, une histoire des usages, une histoire des coutumes, une histoire des lois, une histoire des institutions, une histoire des sociétés, une histoire des États, une histoire des nations, une histoire des peuples, une histoire des individus, une histoire des familles, une histoire des générations, une histoire des siècles, une histoire de l'humanité.

10

10

de l'Assemblée, et de la députation de son pays.
 Mais ces fonctions ne sont pas séparées de celles
 de l'Assemblée nationale, et de la représentation
 nationale. Elles sont au contraire très liées.
 C'est pourquoi, dans le projet de la Constitution,
 les députés ne sont pas considérés comme des
 fonctionnaires publics, mais comme des citoyens
 qui ont été chargés d'une mission temporaire.
 Ils ne jouissent pas d'immunité, et ils ne
 sont pas soumis à une responsabilité particulière.
 Leur mandat est représentatif de la volonté
 nationale, et ils ne peuvent être considérés
 comme des fonctionnaires publics.

... et de ...

... et de ...

... et de ...

... et de ...

... ..

... ..